



magsacem

N° 81
LE MAGAZINE
DES SOCIÉTAIRES
SACEM
MAI-AOÛT 2011

MUSIQUE DE FILMS

Une nouvelle peau de chagrin ?

PAGE > 05

sacem 

10 > DÉCRYPTAGE
Éditeurs
Partenaires particuliers

16 > COULISSES
Service des affaires sociales
Mission 3 en 1

L'édito Dernier édito



Voici donc venue l'heure des tout derniers mots que je vous adresse en tant que président. Je mesure, à sa juste valeur croyez-le bien, l'honneur que vous m'avez fait en me confiant la présidence du Conseil d'administration de notre belle société

et j'ai tenté d'en être digne, mais il est bon que les choses tournent et que du sang neuf vienne irriguer les instances de cette maison trop souvent et trop injustement qualifiée de « vieille dame ». C'est une décision que j'ai prise sereinement et à laquelle je me tiendrai : je n'ai pas l'intention de vous rejouer les « adieux de Mayol »... Une chose, entre autres, m'aura frappé durant toutes ces années d'activité intense : la place de la musique dans le cœur des Français est extrêmement importante, on l'a encore vu à l'occasion d'un récent sondage. Or, dans la réalité, cette enfant chérie du public est le parent pauvre de la culture. L'éducation musicale, en France, est désolante et le sort réservé à la musique, par exemple, dans les œuvres audiovisuelles n'est certainement pas à la mesure de l'amour que les gens lui portent, comme nous l'apprend le dossier de ce *Magsacem*.

Et qu'attendre, mes chers amis, de la mission sur le financement de la diversité musicale à l'ère numérique lancée par le ministère de la Culture en avril ? Le but ne doit pas, ne peut pas en être de redéployer les financements actuellement disponibles (par exemple, pour la copie privée), ce qui reviendrait à déshabiller Pierre pour mieux habiller Paul. Il est temps que se mette en place, logiquement, la fameuse contribution compensatoire, prélevée sur les fournisseurs d'accès à Internet, qui profitent depuis dix ans, sans vergogne, du travail des créateurs – et avant tout des créateurs de musique – sans investir un seul centime dans la boucle de la création. Le cynisme devrait avoir des limites et le rôle du responsable politique est d'agir pour lui en fixer. Espérons donc très fort que le Gouvernement prendra enfin les mesures appropriées. Voilà, adieu, mes chers amis. J'ai été très fier d'être votre élu et votre représentant pendant ces quelques années. Merci à vous, bon vent et vive la musique! ●

Claude Lemesle,
Auteur, Président du Conseil d'administration

1,1 MILLION

Il s'agit du nombre de lignes traitées par la Sacem dans le secteur du spectacle vivant en 2010. Avec plus de 8500 clients abonnés, plus de 160 000 séances ayant donné lieu à perception, et près de 268 000 titres différents bénéficiant de la répartition, c'est un secteur très représentatif du cœur de métier de la société.

Une étude publiée par la Sacem à l'occasion du dernier Printemps de Bourges montre combien le spectacle vivant est un secteur aux économies très disparates, entre concentration très importante sur quelques grands spectacles et « atomisation » sur des milliers de représentations de petite et moyenne taille. ●

\ Plus d'informations : sacem.fr.

➔ Festival de Cannes Avec la Sacem, la musique fait son cinéma!

Du 11 au 22 mai, la Sacem est au Festival de Cannes. Dans le cadre de son action culturelle, elle s'y engage cette année encore et renforce son dispositif pour la valorisation des compositeurs et de la musique à l'image. Au programme :

- accompagnement des compositeurs des films sélectionnés par le Festival de Cannes, la Quinzaine des réalisateurs, la Semaine de la critique et l'Acid (Association du cinéma indépendant pour sa diffusion);
- organisation de rencontres entre compositeurs et filière cinématographique au Pavillon de la musique (Pantiero) et dans le cadre de ses partenariats avec la Quinzaine des réalisateurs et la Semaine de la critique;
- aide à la production pour la création de musique originale des courts métrages Talents Cannes Adami;
- valorisation de courts métrages soutenus par la Sacem dans le cadre des projections proposées par l'Acid.

Le Fonds d'action Sacem a l'immense plaisir de voir sélectionnés cette année le film *Michel Petrucciani*, de Michael Radford, dans la catégorie « Séances spéciales » et le film *Les Bien-aimés*, de Christophe Honoré, (musique d'Alex Beaupain) en clôture du festival. Il s'agit des quatrième et cinquième films, soutenus par le Fonds d'action Sacem, participant à la sélection officielle du festival. ●

\ Plus d'informations : sacem.fr > Actions Culturelles.

magsacem | Le magazine des sociétaires Sacem | **Directeur de la publication:** Bernard Miyet | **Directrice de la rédaction:** Catherine Boissière | **Comité de rédaction:** Michel Allain, Olivier Bernard, Laurence Bony, Olivia Brillaud, Christian de Ronseray, Claude Gaillard, Delphine Jeammet, Catherine Kerr-Vignale, Claude Lemesle, Karine Mauris, Alejandra Norambuena-Skora, Laurent Petitgirard, Arlette Tabart, Jean-Luc Violla | **Rédactrice en chef:** Diane Hérisse | **Signatures:** Thomas Blondeau, Laurent Delmas, Bertrand Dicale, Gildas Lefeuvre | **Ont collaboré à ce numéro:** Patrick Avril, Bernadette Bombardieri, Chloé Brézet, Sophie Coffin, Éric de Bondy, Isabelle Fauvel, Claire Giraudin, Aline Jelen, Églantine Langevin, Patrick Mathieu, Chantal Romanet | **Direction artistique:** Jessica Couty, Sophie Nguyen | **Maquette et mise en pages:** Agence 21 x 29,7 | **Impression:** Corlet Roto – BP 46 – 14110 Condé-sur-Noireau | Magazine imprimé sur du papier recyclé | Le magazine des sociétaires Sacem est publié tous les quatre mois | N° ISSN 2108-8802 | Sacem – Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique | Société civile à capital variable immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro D 775 675 739 | **Siège social:** Sacem – Département relations professionnelles et communication – 225, avenue Charles-de-Gaulle – 92528 Neuilly-sur-Seine Cedex | Tél.: 01 47 15 47 15 | **Couverture:** © Yuri Dojc/Stone/Gettyimages |



Perception Résultats Sacem 2010

Les droits d'auteur perçus en 2010 ont progressé de 7,5 % (819,6 M€ en 2010, contre 762,3 M€ en 2009), après plusieurs années de stabilité. Cette croissance est principalement due à des régularisations et non à un dynamisme intrinsèque du marché.

La copie privée et les droits généraux affichent une progression respectivement de 3,9 % et 2,1 %. La hausse de 17,2 % des médias (radio et télévision) provient essentiellement de régularisations pluriannuelles.

Les fortes mises en répartition de perceptions en provenance de la SDRM et une amélioration des perceptions en provenance d'EMI et de Warner expliquent l'essentiel de la hausse de 10,8 % des perceptions dans le secteur phono-vidéo.

En revanche, les perceptions à l'étranger sont en recul de 4,7 %. Le secteur Internet/multimédia affiche une baisse de 29,2 % due au report d'un règlement de plusieurs millions d'euros dans le domaine de la musique à la demande. ●

**Assemblée générale
annuelle de la Sacem
mercredi 15 juin 2011**

Votez!

\ Informations utiles : page 13 et sur sacem.fr.

Monde Droit d'auteur au sommet



« Comment créer de la valeur dans l'économie numérique ? » : tel est le fil conducteur du prochain Sommet mondial du droit d'auteur organisé par la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (Cisac) les 7 et 8 juin à Bruxelles.

Créateurs, éditeurs, sociétés d'auteurs, mais aussi décideurs politiques, médias et FAI échangeront leurs points de vue sur les thèmes suivants : « Créer – L'écosystème mondial des créateurs et des industries culturelles » ; « Connecter – L'économie numérique et les nouveaux business modèles » ; et « Respecter – Le droit d'auteur dans la société ». Parmi les principaux intervenants : Michel Barnier, commissaire européen, Hervé Di Rosa, artiste peintre et vice-président de la Cisac, Roger Faxon, PDG d'EMI, Robin Gibb, des Bee Gees et président de la Cisac, Francis Gurry, directeur général de l'Ompi, Ivo Josipovic, président de la République de Croatie et compositeur, Neelie Kroes, vice-présidente de la Commission européenne et Commissaire européenne.

Ce sommet soulignera la nécessité d'un dialogue constructif sur la protection des droits des auteurs et la diffusion des œuvres à l'ère numérique. ●

\ Plus d'informations : copyrightsummit.com.



... et la répartition pour la période 2006-2009 ?

\ Toutes les informations sur sacem.fr
> Créateurs Éditeurs > Informez-vous
> Actualité.

\ \ Détail des modalités de calcul
disponible en accès réservé : sacem.fr
> Mon espace > Mon actualité >
Actualités.

➔ Formation Le Studio des variétés

Ce centre supérieur de formation apporte des conseils et des outils pédagogiques aux auteurs, compositeurs et artistes interprètes dans le domaine des musiques actuelles, en vue de leur insertion professionnelle et dans les différentes étapes de leurs projets artistiques.

\ studiodesvarietes.org.

La Manufacture chanson

Première école, en France, dédiée à la chanson, cette structure propose diverses formations en fonction du profil et des motivations de chacun, de la pratique de loisir à la formation professionnelle.

\ manufacturechanson.org

Code d'accès
Certaines informations ne sont accessibles que sur votre espace réservé. Pour obtenir votre identifiant et votre code confidentiel par courriel, cliquez sur l'onglet « pas de code » sur sacem.fr (coin supérieur droit du site).



Mon espace: évaluez le montant de vos droits !

Simple et pratique, cette nouvelle application vous permet d'évaluer le montant de droits d'auteur que vos œuvres ont pu produire lors d'une précédente répartition (de janvier 2007 à janvier 2011), en radio comme en télévision. Choisissez la radio ou la chaîne, la répartition, et cliquez sur «Évaluer», afin d'afficher des montants nets sans valorisation ou dégressivité. Ces dernières sont définies dans les règles de répartition, également disponibles sur sacem.fr.

Bonne découverte ! ●

\ sacem.fr > Accès réservé > Mon espace > Mes applications.

Trésorerie Sacem Bilan 2010

Malgré un contexte toujours difficile sur les marchés financiers, les résultats de la gestion de la trésorerie pour l'année 2010 sont restés tout à fait satisfaisants. En effet, les ressources financières dégagées par cette gestion se sont élevées à 27855 k€ contre 27007 k€ en 2009, soit une augmentation de 3,14 %. Le rendement des fonds placés s'est élevé à 3,64 % contre 3,69 % en 2009, et les fonds moyens placés ont augmenté de 4,52 %, pour atteindre la somme de 780288 k€.

Ces résultats sont d'autant plus satisfaisants qu'ils ont été obtenus dans un contexte de poursuite de la baisse généralisée des taux d'intérêt, tombés à des niveaux historiquement bas : 0,43 % contre 0,71 % en 2009 pour les taux à court terme, 3,18 % contre 3,70 % pour les taux à long terme. ●

Lecteurs du Magsacem Votre avis nous intéresse !

Le Magsacem et ses passerelles vers sacem.fr correspondent-ils à vos attentes ? Pour répondre à cette question et faire connaître vos souhaits éventuels, il vous suffit de répondre en quelques clics à notre questionnaire en ligne. ●

\ sacem.fr > Créateurs Éditeurs > Informez-vous.



Tri Yann 40 ans, toutes ses dents

Doyen des groupes français avec des centaines de concerts à son actif, le groupe Tri Yann fête cette année ses quatre décennies d'existence... et le fait savoir ! Pour fêter dignement ce record de longévité, le groupe a entamé en janvier une tournée anniversaire dans plus d'une vingtaine de villes.

Depuis maintenant quarante ans, les trois Jean de Nantes du début («Tri Yann an Naoned») et les cinq autres musiciens qui les ont rejoints font vibrer un public nombreux et chaleureux dans les festivals, les salles de spectacle et les plein air. Plus de trois millions d'albums de leur

composition personnelle et de leurs airs issus de la culture bretonne et celtique se sont vendus. Beaucoup ont fredonné les textes et les mélodies de *La jument de Michao*, *Si mort à mors*, *Les prisons de Nantes...* Le spectacle de la tournée anniversaire fait également découvrir les titres de leur nouvel opus sorti en février, *Rummadoù*, conçu comme la chronique d'une famille bretonne du ^v^e au ^{xxi}^e siècle. ●

\ Plus d'informations : tri-yann.com.

➔ La Réunion-Mayotte Les sociétaires à l'honneur

La réunion de sociétaires et la remise de prix Sacem organisées à La Réunion le 25 mars dernier ont remporté un franc succès, avec près de deux cent cinquante sociétaires présents. Claude Lemesle (président du Conseil d'administration), Claude Gaillard (membre du directoire, en charge des relations avec les sociétaires) et Patrick Mathieu (délégué régional La Réunion et Mayotte) ont présenté un bilan d'activités avant de répondre aux questions de la salle.

La soirée a ensuite pris des airs de fête. Sous les ovations du public, le guitariste et compositeur Narmine Ducap a remporté le «Fanal Hommage» pour l'ensemble de sa carrière. Très applaudi également, l'auteur, compositeur et interprète Tiloun a reçu le «Fanal Tienbo», qui lui a inspiré les mots «plaisir», «honneur» et «encouragement». Sa consœur Hélène Esparon s'est dite quant à elle «très, très émue» à la remise de son «Fanal Espoir», son premier prix. Enfin, un «Fanal très spécial» a été décerné à Claude Lemesle.

Quelques jours plus tard, les représentants de la Sacem se sont rendus à Mayotte pour une autre réunion de sociétaires et un premier bilan de l'arrivée de la Sacem dans l'île. ●

\ Prochaines réunions de sociétaires : Saint-Malo (24 mai) et Bordeaux (8 juin).



De gauche à droite :
Hélène Esparon,
Narmine Ducap,
Claude Lemesle
et Tiloun.



Musique de films : une nouvelle peau de chagrin ?

Une portion congrue en guise de politique générale, des budgets revus à la baisse, des œuvres maltraitées et absentes de certains palmarès prestigieux : la place de la musique dans les œuvres audiovisuelles fond comme neige au soleil. État des lieux d'une situation aussi dégradée que bien française...

© CHRISTIAN BAPTISTO

© STEVE WISBAUER/DIGITAL VISION/GETTY IMAGES



Un film a trois auteurs et seulement trois : son scénariste, son réalisateur et son compositeur de musique. Mais il s'agit là d'une fausse évidence si l'on se prend à examiner en détail la situation du compositeur de musique de films dans le paysage audiovisuel français. Même si comparaison n'est pas raison, Hollywood, de ce point de vue, a des leçons à donner à l'industrie audiovisuelle française : quand, en France, les droits musicaux représentent selon les statistiques entre 0,5 % et 1,5 % en moyenne du budget total d'un film, cette part, aux États-Unis, s'élève à 5 % ! C'est dire si les décideurs hexagonaux font figure d'exception et même de lanterne rouge. Rien de plus franco-français, par conséquent, que l'actuelle dévalorisation de ce qui participe pourtant à l'image même du film, voire à son succès. Qui peut imaginer les personnages inventés par Claude Lelouch sans les musiques de Francis Lai ? Comment voir un épisode de la série *P.J.* sans le bandonéon de Richard Galliano ? Au fond, le sort réservé à la musique des films ressemble beaucoup à l'affront qui est fait depuis tout aussi longtemps au scénario au sein du système français, lequel manifestement délaisse deux de ses trois «jambes», au seul profit de la réalisation. Mais, là où le producteur Charles Gassot réclamait sans véritable succès, hélas, un statut de «prototype» pour chaque film et donc une sorte de département «recherche et développement» comparable à ce qui se fait dans l'industrie pharmaceutique, la musique de films s'inscrit, elle, dans un projet défini et, en général, financé. Sans compter que la création musicale ne saurait se résumer à une entité

1,5 %

C'est la part représentée en moyenne par les droits musicaux dans l'ensemble des dépenses d'un film de fiction (d'après le CNC, *Les coûts de production des films en 2010*, mars 2011).

presque «technique» qu'il conviendrait de commander pour l'obtenir sans délai : «*Comme nous intervenons en postproduction, les professionnels ont tendance à ne pas nous considérer comme des auteurs et à nous placer du côté des techniciens*». Alexandre Desplat⁽¹⁾, le compositeur, entre autres, de la bande originale du dernier film de Roman Polanski ajoute, lucide : «*Les productions nous demandent d'écrire rapidement mais l'inspiration ne se force pas. Il m'arrive de trouver des thèmes instantanément, mais je mets parfois plus de temps à me frayer un chemin dans l'harmonie déjà créée par le réalisateur*». Est-il si scandaleux que des artistes demandent du temps pour créer ? Non, évidemment ; mais chacun le sait bien, et surtout les comptables, le temps, c'est de l'argent... Une situation que déplore tout autant Philippe Rombi⁽²⁾, l'heureux compositeur des musiques de *Bienvenue chez les Ch'tis* et de *Potiche*, notamment quand il évoque les nouvelles formes de montage numérique des films, lesquelles font sans cesse évoluer le film jusqu'au dernier moment, raccourcissant ainsi la phase d'orchestration. Et Bruno Coulais⁽³⁾, le compositeur, entre autres, des *Choristes* et du *Peuple migrateur*, de conclure : «*Le problème de fond concerne moins l'argent accordé que le temps de créer, la réflexion, et surtout la possibilité de tenter des choses, d'être un peu plus audacieux, de travailler plus en amont. C'est cela que devrait permettre un budget plus élevé*».

De quels droits ?

En matière économique, précisément, la situation brille par ses inévitables disparités entre petits, moyens et gros budgets, mais plus encore par son indiscutable insuffi-



Alexandre Desplat.

© DR

> ZOOM SUR... L'audiovisuel musical et l'action culturelle de la Sacem

Depuis la fin des années 70, la Sacem mène une action culturelle spécifiquement dédiée au domaine audiovisuel pour y favoriser la place de la composition de musiques originales. En matière de financement des musiques pour l'image, la Sacem a développé différents programmes de soutien pour l'écriture, la production et la diffusion de partitions. C'est la Sacem qui porte le programme de soutien à la production de musiques originales pour la télévision destiné aux producteurs audiovisuels, aux éditeurs et aux compositeurs de musiques originales. Autre axe de son action : les films sur la musique. Parce que la musique est aussi en soi l'objet d'œuvres documentaires qui aident à mieux situer les enjeux artistiques, humains et pédagogiques de la création musicale, la Sacem a accompagné plus de cinq cents documentaires et plusieurs dizaines de réalisateurs au cours des vingt dernières années. Soucieuse de préparer la relève des compositeurs pour l'image et celle des réalisateurs, l'action culturelle de la Sacem favorise les premiers projets de réalisation (courts métrages, captations) unissant jeunes cinéastes et compositeurs, et contribue à l'organisation de rencontres et de master classes au cours desquelles les aînés transmettent leurs valeurs et partagent leur expérience. •

\ En savoir plus sur l'aide à la création de musique originale pour la télévision : sacem.fr > Actions culturelles > Sociétaires > Création > Aides à la création.



«Il faut en finir avec cette idée si courante d'un compositeur qui ne serait qu'une sorte de prestataire de

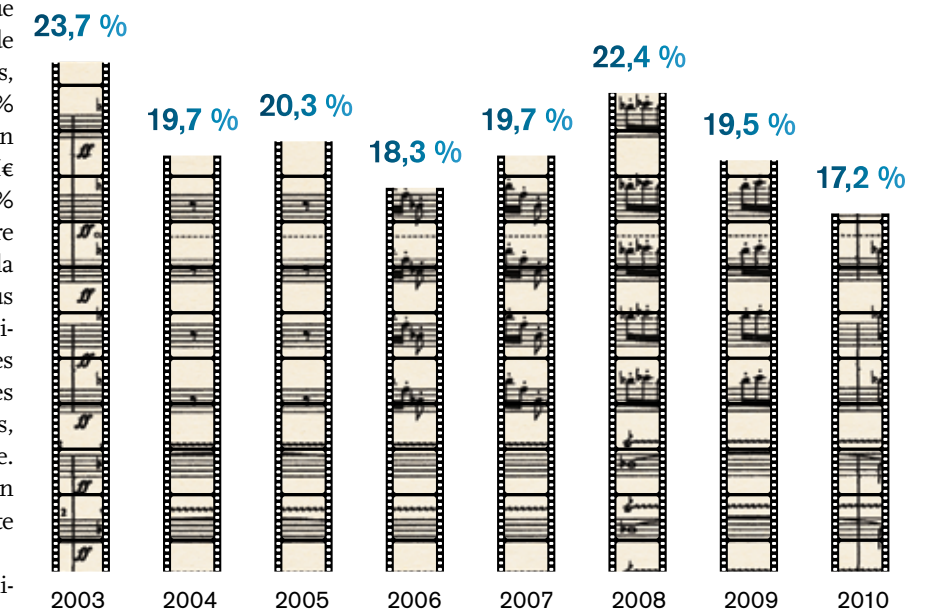
service fournissant au plus vite du minutage et non un véritable auteur et artiste.» Philippe Rombi



dix-huit films concernés, soit une moyenne de 88 236 €, avec un minimum constaté de 500 € et un maximum de 576 010 €. Autrement dit, à l'érosion indéniable des dépenses engagées correspond évidemment une très forte disparité en fonction du budget des films eux-mêmes. Des disparités qui, soit dit en passant, ne correspondent pas forcément au budget de chaque film pris individuellement. Les précieuses statistiques du CNC font ainsi apparaître que parmi les films 2010, dont le coût total était compris entre 2,5 M€ et 4 M€, les droits musicaux se sont échelonnés de 3 300 € à 268 437 M€, alors que pour les films dont le coût total était inférieur à 1 M€, on note un minimum de droits musicaux à 4 000 €.



Part des droits musicaux dans les dépenses relatives aux droits artistiques



(Source : CNC, *Les coûts de production des films en 2010*, mars 2011)

© ARTMEDIA

Des professionnels inquiets

Au-delà même de la baisse des dépenses et des disparités grandissantes, les premiers concernés, c'est-à-dire les compositeurs, s'alarment de la naissance ou de la confirmation de plusieurs phénomènes qui rendent plus difficile encore la situation actuelle.

Si Philippe Rombi n'hésite pas à se dépeindre désormais comme un privilégié du système, il ne se retient pas non plus de manifester son inquiétude devant un double phénomène. Il craint en premier lieu l'importation en France de pratiques hollywoodiennes inquiétantes qui visent à multiplier les intervenants musicaux sur un même film, fragilisant ainsi la notion d'auteur unique, ainsi que le recours systématique à des modèles musicaux trop formatés à son goût. Ce double phénomène « donne une idée industrielle de la musique de films, qui ramène à des standards assez convenus », déplore pour sa part Bruno Coulais, qui se décrit également volontiers comme un compositeur chanceux. Et par ailleurs, stigmatisant la « frilosité » de certains producteurs, Philippe Rombi critique avec force le recours grandissant aux « chansons déjà existantes qui rassurent tout le monde », mais qui ont vite fait d'épuiser le budget dédié à la musique du film dans son ensemble. Une critique économique tout autant qu'artistique puisque pour Philippe Rombi, « une chanson, c'est un film sur un film » et il y aurait ici comme une redondance inutile et sans risque si elle n'est pas justifiée par le scénario. Un sentiment que partage manifestement Bernard Grimaldi, compositeur et Président de l'Union des compositeurs de musiques de films (UCMF), pour qui le recours trop systématique à des musiques existantes « pénalise la création proprement dite en amputant souvent de façon importante la part du budget musical d'un film ». Et d'ajouter : « Certes, d'immenses cinéastes comme



Kubrick, Scorsese ou Tarantino ont donné leurs lettres de noblesse aux musiques additionnelles, mais il conviendrait alors de tenir compte de la différence de nature entre création et reprise, notamment dans les systèmes d'aides à la musique de film mis en place dans le cadre du CNC. » « À quelques exceptions près, le recours à des musiques existantes est surtout un manque d'audace, une sorte de cache-misère grotesque et onéreux, l'achat de droits coûtant souvent beaucoup plus cher que la commande d'une musique originale », regrette Bruno Coulais.

Autre dérive venue d'outre-Atlantique : la pratique qui consiste à caler des musiques temporaires sur les premières images au moment du montage, obligeant par la suite les compositeurs à composer « à la manière de ». Tout en reconnaissant humblement qu'il a pour sa part « la chance formidable de travailler comme compositeur de musique de films et de ne pas dépendre de commandes », Bruno Coulais voit ce phénomène d'un mauvais œil, en ce qu'il conduit à « refermer d'emblée le champ expérimental du compositeur », à le priver « d'un espace vierge qui pourrait laisser sa créativité s'exprimer ».

Ce qui doit être fait

Chacun s'accorde donc sur le bilan mais également sur les mesures à prendre. C'est ainsi qu'Éric Garandeau, le président du CNC, insiste sur la nécessité de « renforcer les aides existantes (aide à la musique d'œuvres ciné-

500

L'action culturelle de la Sacem a accompagné plus de cinq cents documentaires et plusieurs dizaines de réalisateurs au cours des vingt-cinq dernières années.

matographiques de long métrage, aides à l'animation proprement dite, Fonds audiovisuel musical – FAM – destiné à encourager la production de documentaires consacrés à la musique, entre autres ». Il met également l'accent sur la nécessité de prêter attention à la formation initiale. Enfin, tout comme Alexandre Desplat, Bernard Grimaldi, Bruno Coulais et Philippe Rombi, le président du CNC insiste sur l'importance du soutien à la musique des films en amont et non en aval du processus d'élaboration des films. Tous s'accordent à demander que les compositeurs soient associés au projet avant le tournage et non durant le montage comme c'est trop souvent le cas. Il conviendrait ainsi que la part des dépenses liées à la musique soit fixée à ce premier stade de l'élaboration du film et non a posteriori, soit à un moment du film où l'argent vient précisément à manquer. Le président de l'UCMF en appelle ainsi à la mise en place, sous l'égide du CNC, d'un « couloir sécurisé d'aide à la musique des films de cinéma et de télévision », autrement dit une véritable enveloppe budgétaire préalable dédiée à la musique que le tournage et les éventuels dépassements de budget ne viendraient pas remettre en cause. Plus

globalement, il s'agit pour Bernard Grimaldi comme pour les autres compositeurs interrogés de « remettre à l'ordre du jour la place d'auteur qu'occupe le musicien de films au sein de l'équipe artistique du film ». Et Philippe Rombi d'ajouter comme en écho qu'il « faut en finir avec cette idée si courante d'un compositeur qui ne serait qu'une sorte de prestataire de services fournissant au plus vite du minutage, et non un véritable auteur et artiste ». Ultime consensus en forme d'hirondelle qui pourrait annoncer le printemps des compositeurs de musique de films : et si le Festival de Cannes, première manifestation mondiale de cinéma, incluait enfin dans son prestigieux palmarès un prix dédié à la musique ? On se prend à rêver... •

(1) Récemment, Alexandre Desplat a composé les musiques de *Ghost writer* et du *Discours d'un roi*, pour lesquelles il a été plusieurs fois récompensé en 2011, recevant notamment pour la première le César de la « Meilleure musique écrite pour un film » et pour la seconde le « Bafta – Award for best film music » (British Academy Film Award).

(2) La musique que Philippe Rombi a composée pour le film *Joyeux Noël* a été nominée en 2006 aux Césars, aux Étoiles d'or du cinéma français, ainsi qu'au Prix France Musique des bandes originales de films.

(3) Pour chacun de ces deux films, Bruno Coulais a reçu le César de la meilleure musique écrite pour un film, respectivement en 2005 et 2002. En 2010, pour la musique du film *Coraline*, il a remporté le Prix de la meilleure musique pour le cinéma aux Annie Awards, qui récompensent les meilleurs films d'animation de l'année.



Éric Garandeau, président du CNC, insiste sur la nécessité de « renforcer les aides existantes ».



« Il s'agit de remettre à l'ordre du jour la place d'auteur qu'occupe le musicien de films au sein de l'équipe artistique du film. »

Bernard Grimaldi



« Le problème de fond concerne moins l'argent accordé que le temps de créer, la réflexion, et surtout la possibilité de tenter des choses, d'être un peu plus audacieux. »

Bruno Coulais

> EN IMAGES... Le Fonds d'action Sacem

Créé en 1977, le Fonds d'action conduit une politique de mécénat diversifiée en accordant ses aides à tous les courants actifs de la création musicale, sans distinction de genre. S'agissant du cinéma, il encourage la musique originale de longs métrages dans lesquels la musique est le personnage principal, et organise des avant-premières de ces films. Chaque année, le Fonds d'action Sacem s'associe à la Cinémathèque française pour un hommage à un compositeur de musique de films⁽¹⁾ avec à la clé une rétrospective des œuvres mises en musique par le compositeur, des concerts, une leçon de musique et des rencontres. À destination du jeune public, le Fonds encourage la mise en place de ciné-concerts et d'ateliers de sensibilisation.

\ En savoir plus : sacem.fr > Actions Culturelles > Fonds d'action Sacem.

(1) Après Antoine Duhamel et Michel Legrand, Bruno Coulais est à l'honneur du 4 au 18 mai 2011.

Plus d'informations sur sacem.fr

Éditeurs

Partenaires particuliers

Créé il y a près de deux siècles, le métier d'éditeur est perturbé, comme le reste de la filière, par la crise économique et l'avènement de l'ère numérique. Face à ces défis, la profession développe des alternatives tout en se recentrant sur son métier premier: la découverte artistique et le développement des œuvres.

Dans ses grandes lignes, le métier d'éditeur consiste à développer et accompagner la diffusion d'une œuvre auprès du public. Dans les faits, le rôle de l'éditeur est loin de se réduire à cette tâche⁽¹⁾. De la découverte de l'auteur-compositeur jusqu'à sa signature avec un tourneur ou un producteur en passant par la gestion des droits et le placement de chansons (*song-plugging*), l'éditeur est le partenaire premier de l'auteur-compositeur durant sa carrière. «C'est un personnage central, détaille Gaël Chatelain, fondateur d'Helice Music. C'est lui qui va faire en sorte qu'un projet puisse arriver jusqu'au public, mais surtout, avant cela, entre les mains d'intervenants nécessaires à sa diffusion, notamment un tourneur ou un producteur de disques.»

Manager par défaut?

Curieux de tout, régulièrement alerté par son réseau, l'éditeur est avant tout une tête chercheuse: «On traîne dans les concerts, on ne néglige rien, détaille François Millet, fondateur de



De gauche à droite: l'éditeur Laurent Cléry (Les airs à vif) et Nicolas Boissard, auteur et co-compositeur du groupe Archimède. Premier duo à inaugurer une série d'entretiens croisés entre créateur et éditeur, menés par la Sacem en partenariat avec le magazine *Platine* et le portail Pure Charts (cf. encadré page 12).

Vital Song, éditeur spécialisé dans le développement artistique. On entend parler d'untel, on guette ce qui se passe sur le Web, qui est devenu un outil sensationnel pour la découverte artistique». Mais s'il est le premier interlocuteur du créateur dans son

parcours professionnel, l'éditeur est aussi celui qui met en place la première réflexion artistique, endossant de fait un rôle que l'on pourrait rapprocher de celui d'un «manager de début de carrière»: «Les éditeurs jouent en effet ce rôle par défaut pour les créateurs débutants, analyse Michel Duval, Directeur de Because Éditions. Nous sommes bien souvent leur premier interlocuteur, nous éditons leurs chansons, et leur offrons la possibilité d'enregistrer des maquettes». C'est dans cet esprit qu'après avoir découvert Jena Lee via Internet, François Millet fournit à la jeune artiste du matériel pour professionnaliser son home studio, tout en restant à l'écoute de ses envies artistiques et matérielles: «À partir de là, ils ne m'ont pas oubliée pendant un an et demi, et ont même attendu l'obtention de mon bac pour que ça devienne plus sérieux...», écrivait alors la chanteuse sur son blog. «Si l'éditeur n'assume pas cette fonction, il est impossible pour le créateur d'avoir entre les mains un enregistrement pour démarcher les labels, poursuit Gaël Chatelain, qui a pris en charge les débuts de carrière de Pep's ou de Myra Lee. Il faut également être en mesure de financer des dates de concert en invitant éventuellement des professionnels pour présenter son artiste avant qu'un manager, puis un tourneur, ne prennent le relais». Cependant, si les lignes sont parfois floues, le métier d'éditeur ne saurait se confondre exactement avec celui de manager: «Il ne s'agit pas du même métier, appuie François Millet. L'éditeur n'assume ce rôle que lorsque le créateur n'a pas encore de manager. Il s'agit d'ailleurs d'un rôle de conseil artistique, plus que de management à proprement parler».

Stratégie d'ensemble

Ce rôle de «manager par défaut» n'est en effet qu'une émanation de la véritable nature du métier d'éditeur, qui intervient avant tout, comme le note François Millet, dans la formulation d'un projet: «Nous sommes dans l'art, pas dans la stratégie. Nous contribuons à exprimer et à présenter



Jena Lee. Consultez les vidéos de Jena Lee et de son éditeur François Millet sur la chaîne Sacem Dailymotion.

un univers artistique à des professionnels, des labels qui, eux, sauront le promouvoir. À l'heure d'Internet et des médias de masse, notre véritable challenge est donc aussi le travail sur l'image, la définition d'un personnage». L'éditeur a ainsi vu son rôle artistique s'amplifier avec l'avènement du règne de l'image, dès les années 60. «Nous sommes devenus peu à peu des prestataires de l'image, poursuit le fondateur de Vital Song. C'est une étape fondamentale qui nous permet d'arriver chez un producteur avec une histoire cohérente, une bible, au sens cinématographique». Dont acte, puisque c'est Vital Song qui est à l'origine de l'empreinte graphique de Jena Lee, de ces clips fantastiques qui flirtent avec l'univers manga. Chez Helice, c'est aussi de cette manière que Gaël Chatelain a envisagé son travail avec Pep's: «Lorsque j'ai rencontré Pep's, il avait déjà sa chanson Libertad, dont je pressentais le potentiel. Mais avant d'aller voir les maisons de disques, nous avons cherché à redéfinir son image afin qu'elle soit parlante à leurs yeux». Pourtant, si Internet est devenu ce terrain de jeu où tout reste à inventer, le développement du numérique et les difficultés de monétisation représentent aussi pour les éditeurs un enjeu majeur.

Nouvelles alternatives

«Les revenus des éditeurs sont en baisse, comme les revenus globaux de la filière, résume Michel Duval. Nous espérons tous que cette chute ralentira lorsque les sites comme Deezer ou YouTube auront régularisé leur situation auprès de toutes les sociétés d'auteurs, ce qui n'est pas encore le cas malgré l'énorme travail accompli par la Sacem.» Face à ces problématiques, les éditeurs tentent alors de diversifier leurs activités. Si la sous-édition (gestion de catalogues) permet d'assurer un certain revenu, l'incorporation de chansons dans un film, une publicité ou un événement semble considérée avec intérêt par de nombreux éditeurs. «C'est une source de revenus complémentaires non négligeable, explique Michel Duval⁽²⁾, même si l'éditeur n'en reste pas moins attentif aux dérives potentielles: «C'est une vitrine supplémentaire qui stimule la demande, mais il faut prendre garde à ne pas laisser un artiste se faire cataloguer "artiste de synchro"». D'autant que le phénomène semble loin de l'eldorado que certains ont voulu y voir: «Il faut être spécialisé pour faire cela, explique Gaël Chatelain. En amont, ce sont des compétitions face à des centaines d'artistes,



et la probabilité d'être sélectionné pour une publicité n'est pas grande. Pour moi, ça reste un coup de bol».

Ailleurs...

Pour François Millet, le futur de l'édition serait ailleurs: «Le défi actuel est de rassembler la création et l'innovation technologique. La musique d'aujourd'hui se voit autant qu'elle s'écoute. Si l'on y réfléchit de manière efficace, cela peut constituer un levier puissant pour des modèles qui restent à inventer». Avec peut-être, en ligne de mire, une place à redéfinir pour les éditeurs au sein de la filière: «Avec la déma-



térialisation de la musique, les artistes ont de moins en moins besoin de producteurs, puisque certains, comme Daft Punk, enregistrent chez eux, analyse Michel Duval. L'éditeur risque ainsi de mieux survivre à la dématérialisation, parce qu'il détient les droits sur des œuvres, de l'immatériel». Si la situation reste encore fragile, la monétisation sur Internet tardant à décoller, les éditeurs envisagent l'avenir avec optimisme: «Finalement, nous serions renforcés dans ce que nous savons le mieux faire, termine

Michel Duval. On en revient au cœur de notre métier, qui est de signer des compositions, de développer des œuvres, d'accompagner des artistes, quel que soit le support».

(1) Consciente des évolutions de la filière musicale, la Commission des variétés de la Sacem a lancé une réflexion globale sur la définition du métier d'éditeur.

(2) Une musique du groupe Justice a récemment été utilisée, via Because Éditions, pour sonoriser une publicité mondialement diffusée.



En haut, à droite: Pep's, Éditions Helice Music. Ci-dessus: Antoine Leompaul, Because Éditions.

> LA SACEM ET LES ÉDITEURS

La Sacem est aussi la société des éditeurs, qu'elle aide et met à l'honneur de diverses manières. Elle soutient notamment les éditeurs qui font appel, dans le domaine des musiques actuelles, à des répertoires nouveaux et qui accompagnent des créateurs en développement (programme d'aide à la préproduction créé en septembre 2010).

— Sur le plan de l'action professionnelle, l'opération «French VIP» (French vanguard of independant publishers), initiée

par la Sacem en partenariat avec la CSDM et le Midem en janvier dernier, a permis à cinq jeunes éditeurs de nouer plusieurs contacts professionnels, et à quelques-uns de leurs jeunes talents de se produire devant un public professionnel au Midem et au Printemps de Bourges. À suivre à l'automne prochain...

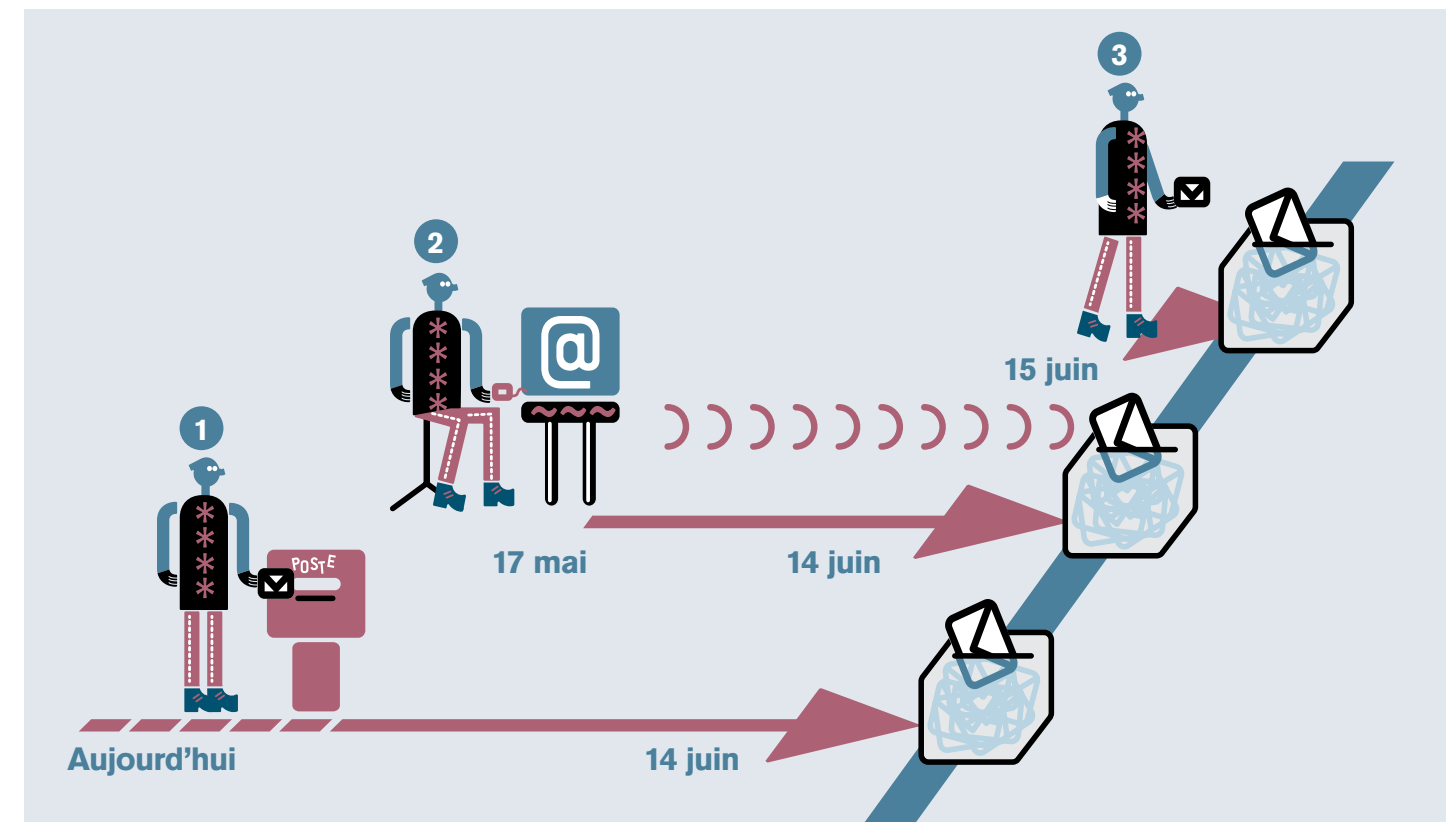
— Tout récemment, la Sacem, en partenariat avec le magazine *Platine* et le portail Pure Charts, a mis en lumière le métier d'éditeur en publiant de grands

entretiens croisés entre un éditeur et son artiste auteur-compositeur. Premier duo à inaugurer cette nouvelle formule: Nicolas Boissard, auteur et co-compositeur du groupe Archimède, et son éditeur, Laurent Cléry (Les airs à vif).

\ Programme d'aide à la préproduction: sacem.fr.

\ Entretiens croisés entre un éditeur et son artiste auteur-compositeur dans le magazine *Platine* (en kiosque) et en vidéo sur chartsinfrance.net et sacem.fr.

➔ **Assemblée générale de la Sacem**
Faites entendre votre voix!



L'Assemblée générale annuelle de la Sacem aura lieu le **mercredi 15 juin 2011 à 14 h 30** au siège de la Sacem, 225 avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly-sur-Seine.

Pour élire un tiers des membres pour le Conseil d'administration, pour la commission des programmes et pour la commission prévue à l'article R321-6-3 du Code de la propriété intellectuelle, choisissez l'un des trois modes de vote suivants.

1. Par courrier postal pour les sociétaires professionnels et définitifs, avant le 14 juin à 12 h 00 (voir les modalités indiquées dans la convocation).

2. Par voie électronique sur sacem.fr du 17 mai (9 h 00) au 14 juin (12 h 00) depuis votre accès réservé (voir page 3 pour les sociétaires ne disposant pas encore d'un code d'accès). Vous y trouverez la présentation des candidats, le contenu des assemblées générales et les modalités de vote.

3. Sur place le 15 juin (les bureaux de vote seront ouverts de 13 h 00 à 16 h 00).

\ Pour toute information complémentaire sur le sujet: 01 47 15 48 48 ou sacem.fr.

RÉPARTITION D'AVRIL 2011



Mardi 5 avril 2011, **75,6 M€** ont été réglés aux sociétaires, soit une **diminution de 17,47 %** par rapport à avril 2010.

- La très forte diminution (-62,37 %) des **droits vidéographiques** s'explique par la conjugaison des régularisations qui avaient fait fortement progresser les droits répartis à ce titre en avril 2010, de la crise du secteur et des difficultés que rencontrent un certain nombre de producteurs.
- Les **droits en provenance de l'étranger** (45 % du montant total) sont en retrait de 6,58 % par rapport à avril 2010. La comparaison reste cependant délicate, notamment en raison du fait que les droits en provenance des sociétés étrangères peuvent fluctuer d'une année sur l'autre.
- La **copie privée** enregistre une progression pour la partie sonore (+4,93 %) et une légère diminution pour la partie audiovisuelle (-2,95 %).
- Les **droits phonographiques** continuent de baisser (-8,27 %) avec toutefois une légère progression (+5,66 %) des autorisations «œuvre par œuvre» (82 % de ce secteur).
- Les **téléchargements payants de fichiers musicaux** progressent de 29,02 % et concernent des opérateurs avec lesquels la Sacem a conclu des contrats de licences paneuropéennes.
- Enfin, cette répartition accueille pour la première fois les **droits versés par les plateformes YouTube et Dailymotion pour la période 2006-2009** (voir page 3).

\ Prochaines répartitions: mardi 5 juillet 2011 et mercredi 5 octobre 2011.

© STÉPHANIE DRAY - DR

© 21X207



« CHAQUE PIÈCE
NAÎT D'UN
JAILLISSEMENT
IMPROVISÉ. »

Bio

1965
Naissance à
Nogent-sur-Marne.

1992
Nommé professeur au CNSM
de Paris.

1996
Titulaire des orgues de l'église
Saint-Étienne-du-Mont.

2011
Victoire du compositeur de l'année
pour *Alleluias pro omni tempore*.

THIERRY ESCAICH

LE SENS DE LA FORME

Compositeur de l'année aux Victoires de la musique classique en 2003, 2006 et 2011, Thierry Escaich compte parmi la poignée d'artistes contemporains quadragénaires déjà célébrés mais assurés de voir leur étoile grandir encore⁽¹⁾. À la fois organiste, improvisateur, compositeur et pédagogue, il mène une carrière plurielle et suractive, créant chaque année plusieurs œuvres avec les plus grands orchestres.

Composition et improvisation

Il compose n'importe où, entre ses cours au Conservatoire, dans le train ou dans l'avion : « J'ai la chance de ne pas avoir besoin de m'isoler cinq heures pour écrire. En pleine nature ou en pleine ville, tant qu'il n'y a pas de musique autour de moi, je peux m'isoler en moi-même. Ainsi, la musique mûrit pendant des semaines, voire des mois. La pièce se forme au dernier moment sur le papier, après avoir gommé cent vingt fois dans ma tête ».

Quant aux outils, il n'a recours à l'informatique musicale que pour chercher des sons neufs. « Pour l'écriture, je n'ai pas encore passé le cap. J'en suis resté au bon vieux crayon et au papier à musique. Mais je n'ai pas la vénération de l'écrit, je ne calligraphie pas. L'écriture est un passage pour dire que la musique peut être jouée ainsi par un orchestre. »

Escaich ne bâtit pas de frontière hermétique entre la composition et l'improvisation. « L'improvisation est d'abord de la composition en temps réel. Mais la composition commence toujours par l'improvisation. Chaque pièce naît d'un jaillissement improvisé : une quarte, un intervalle entendu dans une fête foraine, un thème que l'on vous lance, une ambiance dans

le métro. Ce point de départ suscite une sorte d'architecture et l'improvisation consiste à trouver rapidement une forme pour l'organiser et conduire un discours. Dans la composition, une réflexion qui dure quatre ou six mois nous permet de transformer encore plus ce matériau et de l'amener plus loin. On peut organiser de manière très complexe ce matériau improvisé mais, au bout du compte, une pièce doit sonner comme une improvisation. »

Synthèse des héritages

Stylistiquement, il appartient à une génération qui ne fait pas de la composition un sport de combat. « Même si je ne me sentirai certainement jamais avant-gardiste, je ne serai jamais figé sur le passé. J'essaie naturellement de faire une synthèse, c'est aussi l'époque qui veut cela. C'est ma personnalité : dans mon harmonie, on sent très bien ce qui vient de Ravel, de Duruflé, de la modalité ou du grégorien, mais on sent aussi ce qui vient de mes propres recherches sur le son et le timbre. Je fais rarement de citations exactes mais il y a parfois un thème de Wagner ou de Beethoven qui fuse à travers les siècles, une part de tradition que je déforme et transforme, un héritage que je redis à ma façon. »

Thierry Escaich le dit tout net : « Je viens d'un univers qui n'autorise pas forcément à aller vers la musique savante contemporaine ». À 8 ou 9 ans, il joue de l'accordéon dans les bals mulettes. Puis il commence à improviser à l'orgue à l'église. Pop music le samedi soir et liturgie le dimanche matin, cela forme autant à l'ouverture qu'à la synthèse. Il résume : « Une personnalité au bout du compte assez diverse. Je suis resté dans cette mouvance de la musique savante en espérant qu'y transparai-

trait ma personnalité. Et on me dit parfois que l'on entend dans mes symphonies le gosse qui improvisait du rock sur un orgue Hammond, même si cela a été transformé par la pratique et le métier de la musique contemporaine ». Il entre au Conservatoire national supérieur de musique de Paris et y glane huit premiers prix (harmonie, contrepoint, fugue, orgue, improvisation à l'orgue, analyse, composition et orchestration).

Transmission et nouveaux publics

À 27 ans, il y devient professeur de composition et d'improvisation. Presque vingt ans plus tard, la transmission tient une place majeure dans sa vie : « Quand j'enseigne l'écriture et l'improvisation, je suis presque autant compositeur que devant mon papier à musique. Dans une journée de cours, je passe au moins deux heures à improviser. Je sors de la pièce que je suis en train d'écrire pour donner à mes élèves le sens de la forme que j'essaie d'appliquer à ma propre musique ».

Transmettre n'est pas seulement enseigner, comme il le montre encore cette année en partenariat avec le Fonds d'action Sacem, avec des interventions et un concert pour les détenus d'une prison du Val-d'Oise⁽²⁾ : « J'ai toujours aimé parler de mon travail de compositeur, que ce soit à des étudiants ou à des publics qui ne sont pas toujours ouverts à la musique classique. Je trouve stimulant d'aller dans le milieu carcéral où les cultures et les histoires de chacun sont très différentes. Quelquefois, une partie de l'énergie du compositeur passe par la parole et cela permet d'ouvrir la musique contemporaine à de nouveaux publics ». Mais il aime aussi élargir sa propre pratique de la musique en composant pour le New York City Ballet ou pour des films muets, ou bien encore en écrivant des chansons sur des textes de Jacques Prévert pour Jean Guidoni. « Il est important de retrouver parfois une certaine fonctionnalité dans le métier de compositeur. » •

(1) La Sacem lui a décerné le Prix Hervé-Dugardin en 1993, le Prix Georges-Enesco en 1999 et le Grand Prix de la musique symphonique en 2003.

(2) Plus d'informations : sacem.fr > Fonds d'action Sacem > l'actualité du Fas.

Retrouvez l'interview vidéo de Thierry Escaich par Bertrand Dicale sur sacem.fr

Affaires sociales. Ce service assure le suivi social des sociétaires : couverture maladie, retraite, prévoyance et solidarité. Il a aussi en charge la promotion des sociétaires, ainsi que l'organisation des assemblées générales.

Mission 3 en 1



Parcours et vie des sociétaires

— Le service des affaires sociales est l'un des « points d'ancrage » des sociétaires de la Sacem. Dirigé par Chantal Romanet, ce service gère le Régime d'allocations d'entraide de la Sacem (RAES), la mutuelle des auteurs et compositeurs de musique (Smacem), plusieurs fonds de solidarité et le Comité du Cœur, association reconnue d'utilité publique destinée aux sociétaires en difficulté. Il oriente et conseille les sociétaires quant à leurs régimes de sécurité sociale (l'Agessa) et de retraite complémentaire.

Son périmètre d'action le place donc au près du parcours et de la vie des sociétaires. « Nous recueillons beaucoup de sollicitations, les questions sont multiples et très diverses, ce qui réclame une connaissance de tous les aspects de notre secteur », convient Céline Babat, au secrétariat du service.

Parmi ses missions essentielles, le service a notamment en charge la gestion du RAES, qui permet à de nombreux auteurs, compositeurs et éditeurs de bénéficier à terme d'allocations périodiques, et cela, en dépit du caractère aléatoire et imprévisible des revenus des carrières individuelles.

Autre axe primordial d'intervention : la

Smacem. Le service des affaires sociales assure la gestion de cette mutuelle qui compte plus de trois mille adhérents. L'aide, les conseils et la pédagogie dispensés par le service visent à sensibiliser les auteurs sur la nécessité de veiller à leur couverture sociale. Beaucoup trop de sociétaires se méprennent en effet sur l'importance de s'inscrire à l'Agessa. Le précompte sur les droits d'auteur ne donne pas droit à la retraite. Aujourd'hui, sur quarante-huit mille sociétaires qui touchent des droits d'auteur, moins d'un millier seulement se sont inscrits à l'Agessa. Bien sûr, les sociétaires n'atteignent pas tous le seuil de droits perçus dans l'année qui leur est nécessaire pour s'inscrire. « Mais d'autres se placent dans une logique de survie immédiate, obérant en cela le

L'une des missions du service des affaires sociales (ci-dessus) est de préparer les assemblées générales de la Sacem sous la direction de Chantal Romanet (page de droite).

« NOTRE ACTIVITÉ DEMANDE UNE GRANDE ORGANISATION ET UNE LOGISTIQUE EFFICACE, AVEC DES RÉTRO-PLANNINGS AFFINÉS.

LA PLANIFICATION EST LE MAÎTRE MOT. »

— CHANTAL ROMANET

2%

seulement des sociétaires qui touchent des droits d'auteur se sont inscrits à l'Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs (Agessa).

8 100

sociétaires sont inscrits au Régime d'allocations d'entraide de la Sacem (RAES).

42 M€

ont été versés par la Sacem au titre de l'action sociale en 2009 (Fonds de prévoyance, Fonds de solidarité et fonds affectés en garantie des œuvres sociales).



niveau de leur future retraite», résume Chantal Romanet, en soulignant l'importance de bénéficier d'une couverture suffisante.

Du social à l'Assemblée générale...

— Une autre grande mission dévolue au service des affaires sociales est la préparation des Assemblées générales de la Sacem, et notamment l'Assemblée générale (AG) annuelle, qui se tient chaque année le troisième mardi de juin. Celui-ci tombant cette année le 21 juin, jour de la Fête de la musique, l'AG 2011 a été exceptionnellement avancée au mercredi 15 juin.

L'événement se prépare dès le début de l'année, avec le dépôt des candidatures⁽¹⁾ au Conseil d'administration ainsi qu'aux commissions statutaires et réglementaires. Les trois premiers mois sont ainsi consacrés à l'instruction des dossiers avec une présentation au Conseil d'administration début avril pour validation.

Le service des affaires sociales fait ensuite procéder à l'établissement des notices biographiques et de divers documents nécessaires à chacune des trois procédures de vote : en ligne, par correspondance, ou sur

place. Mis en place l'année dernière, le vote électronique est d'ailleurs très apprécié par les sociétaires qui en louent la simplicité et la fiabilité. « La préparation des Assemblées générales nous amène à travailler en lien avec nombre de services », explique Chantal Romanet. Le département des ressources humaines se mobilise pour la mise à disposition de personnels, le département relations professionnelles et communication organise toute la communication en direction des sociétaires afin de les mobiliser pour ce moment important, le département financier et comptable et celui de la documentation générale et de la répartition s'attèlent aux différents rapports mis à la disposition des sociétaires... La mobilisation monte en charge jusqu'à l'Assemblée générale. Il faut alors gérer le contrôle, l'accès à la salle, le dépouillement... « Tout cela demande une grande organisation et une logistique efficace, avec des rétro-planning saffinés. La planification est le maître mot », résume Chantal Romanet.

La promotion des sociétaires

— Le service des affaires sociales a aussi en charge la promotion des sociétaires. Admis à la Sacem, les adhérents peuvent devenir sociétaires professionnels (deux mille deux cent cinquante-cinq actuellement), puis sociétaires définitifs (deux mille soixante-six), dès lors qu'ils remplissent les conditions de droits (« seuils ») pendant trois années consécutives sur les quatre dernières années précédant leur promotion. « La promotion de cette année compte deux cent quatre-vingt-dix sociétaires », indique Thierry Jotterand. Chaque année, ces nouveaux promus sont invités au siège de la Sacem pour participer à des rencontres ou à des « cérémonies » organisées en lien, là encore, avec le département de la communication. ●

(1) La date limite de réception des candidatures au Conseil d'administration et aux commissions est fixée au 31 mars en vertu de l'article 107 du Règlement général de la Sacem.

Plus d'informations sur l'Assemblée générale sur sacem.fr

FESTIVALS

Création musicale \ D'aujourd'hui à demain

Au cœur de la Bourgogne, le festival fête cette année sa 10^e édition en créant pour l'occasion un ensemble instrumental de dix-huit musiciens. Au programme de ce rendez-vous festif de la création musicale: des rencontres et une vingtaine de créations de l'ensemble Aleph. Plus de soixante-dix compositeurs sont attendus. Cluny, 5-9 juillet

Musiques du monde \ Les Escales

Festival de rencontres passionnées et exigeantes autour des musiques du monde, les Escales fêtent cette année leur 20^e anniversaire. Les musiques d'Amérique du Sud, des Caraïbes et de La Réunion sont particulièrement à l'honneur dans cette édition. La Sacem y propose une Carte Blanche (cf. ci-après) et soutient également les captations audiovisuelles de ces soirées. Saint-Nazaire, 5-6 août, les-escales.com



Christine Salem.

CONCERTS

Ça sème l'humour \

> Les trois baudets Paris, 24 mai

Carte Blanche Sacem \

> Jazz sous les pommiers Coutances, 28 mai-4 juin Giovanni Mirabassi avec Lukmil Perez et Gianluca Renzi (1^{er} juin) Soirée hommage à Aldo Romano (1^{er} juin)

> Alors Chante! Montauban, 30 mai-5 juin Florent Marchet et Karimouche (3 juin)



> Musiques Métisses Angoulême, 10-12 juin Christine Salem, Karimouche et Sia Tolno (10 juin)

> Francofolies La Rochelle, 12-16 juillet Patxi Garat, Karimouche et Florent Marchet (14 juillet)

> Les Suds Arles, 11-17 juillet Ivresses, création d'Ali Ghamsari avec Alireza Ghorbani et Dorsaf Hamdani (16 juillet) Création d'Angélique Ionatos (16 juillet)

> Les Escales Saint-Nazaire, 5-6 août Axel Krygier et Christine Salem (6 août)

Scène Sacem Jazz \

> La Dynamo Pantin, 28 juin

Concert Académie 2011-Sacem \

> L'Académie européenne de musique Aix-en-Provence, 16 juillet

INSERTION PROFESSIONNELLE

Master-classe \ Filmer la musique vivante

Pour la deuxième année consécutive, la Sacem organise une master-classe «Filmer la musique vivante» consacrée à la captation de concerts. Elle sera proposée à de jeunes réalisateurs autour d'une équipe réunie par le cinéaste et musicien Frank Cassenti dans le cadre du festival Jazz à Porquerolles, qu'il dirige. Jazz à Porquerolles, 9-16 juillet Pour plus d'informations: sacem.fr



HOMMAGE



Iannis Xenakis

Dix ans après sa disparition, Iannis Xenakis est à l'honneur de nombreuses programmations musicales. Musicien, architecte, théoricien, ce compositeur «radicalement autre» (dixit Olivier Messiaen) a osé réinventer la musique.

Mi-juillet, les Flâneries musicales de Reims lui rendent hommage avec une vingtaine de concerts, de master-classes, d'expositions, de projections. Invités à cette occasion, plusieurs dédicataires de ses œuvres transmettront leur connaissance des partitions aux générations de nouveaux interprètes. Cette «année Xenakis» donnera lieu à d'autres temps forts en France et à l'étranger parmi lesquels la programmation par Radio France de Terretektorh et les commandes à quatre jeunes compositeurs de pièces conçues pour le même effectif et la même spatialisation. Cet automne, le festival Musica lui dédiera une journée, et une soirée Music'Arte lui sera consacrée, en partenariat avec la chaîne franco-allemande.

> Les Flâneries musicales de Reims, 17 juin-21 juillet, flaneriemusica.com
> Musica, Strasbourg, festivalmusica.org
> Les Amis de Xenakis, iannis-xenakis.org

POÉSIE

Exposition \ Pierre Seghers



Le musée du Montparnasse et l'Institut mémoires (Iamec) organisent la première exposition consacrée au poète. Sur 400 m², des éléments issus du Fonds Pierre Seghers, d'archives d'autres poètes et de collections privées mettent en lumière la trajectoire de cet homme «fou de poésie» qui fut tour à tour poète de la Résistance, éditeur (les Éditions Seghers) et leurs milliers de poètes du monde entier, auteur, et parolier (plus de soixante chansons interprétées par Gréco, Ferré, et Douai, entre autres). Le Fonds d'action Sacem apporte naturellement son soutien à

cette exposition, qui s'inscrit dans le droit fil de sa défense de la poésie.

> Pierre Seghers, un homme fou, fou, fou de poésie, Musée du Montparnasse (21, avenue du Maine, Paris 15^e), 7 juillet-7 octobre

JAZZ

Talents du FAS \ Le Cargo de nuit

Traditionnellement, le Cargo accueille chaque saison une cinquantaine de spectacles de musiques actuelles. Avec le soutien du Fonds d'action Sacem, la salle développe désormais des résidences de création autour d'artistes en devenir. Le jazz, d'ordinaire peu présent sur la scène arlésienne, est à l'honneur en 2011. Trois résidences de création avec les jeunes Talents jazz du Fonds d'action Sacem sont programmées: Richard Manetti (guitare), Fiona Monbet (violon) et Benjamin Siksou (chant), qui clôtureront chacun une semaine de travail au Cargo par un concert.

> La Cargo de nuit (Arles), cargodenuit.com
> Richard Manetti, 20-24 juin (concert le 23); Fiona Monbet et Benjamin Siksou, septembre (dates à définir)



Richard Manetti.



Alex Beaupain.

CINÉMA

Musique originale \ Alex Beaupain

L'auteur-compositeur signe les chansons du nouveau film de Christophe Honoré, Les Bien-aimés, qui clôture le festival de Cannes cette année. Cette saga familiale en deux temps (années 60/années 90) réunit notamment Catherine Deneuve, Ludivine Sagnier, Louis Garrel, Chiara Mastroianni mais aussi Michel Delpech et le cinéaste Milos Forman. Après Les Chansons d'amour (César 2008 de la meilleure musique de film), La belle personne et Non ma fille tu n'iras pas danser entre autres, le réalisateur retrouve ainsi son compositeur fétiche. Autre actualité pour Alex Beaupain: la sortie de son troisième album, Pourquoi battait mon cœur, après Garçon d'honneur (2005) et 33 tours (2008). > Les Bien-aimés, sortie prévue pour l'été 2011

MUSIQUE CONTEMPORAINE

Concerts \ Le Cabaret contemporain

Le Cabaret contemporain, qui propose depuis septembre 2009 des soirées de musique classique et contemporaine décalées dans des cafés musicaux parisiens, organise deux concerts à la rentrée. Le premier ouvrira la nouvelle saison en programmant une création intitulée That's hit. Cette commande du Cabaret contemporain et du Fonds d'action Sacem revisitera

des tubes de la musique pop grâce à l'inventivité de musiciens improvisateurs qui oseront transposer ces chansons dans des univers sonores décalés, voire inattendus.

Le second concert réunira les musiciens de l'ensemble Le Cabaret contemporain autour de Tierkreis Revisited, libre adaptation des Tierkreis de Karlheinz Stockhausen pour guitare électrique, piano électrique, batterie et ondes Martenot. Autre œuvre du compositeur au programme: Kontakte (pour piano et percussion). > Studio de l'Ermitage (8, rue de l'Ermitage, Paris 20^e); That's hit, 20 septembre (20h30); Tierkreis Revisited, 29 septembre (20h30)



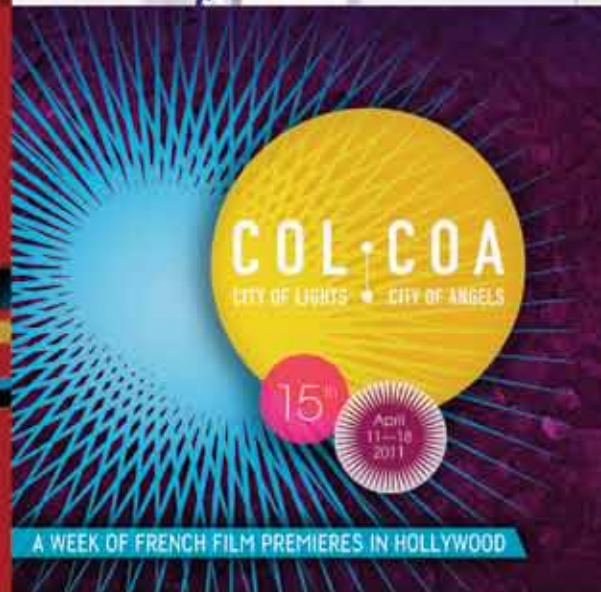
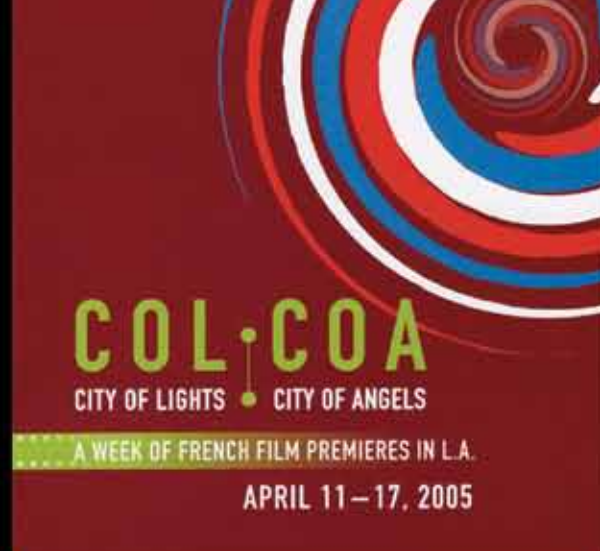
Retrouvez les événements Sacem de l'été sur

sacem.fr



Les manifestations culturelles soutenues par la Sacem sont réalisées notamment grâce au financement issu des ressources de la copie privée. Consultez toutes les informations dans l'espace Actions culturelles sur

sacem.fr



Le festival COL COA fête ses 15 ans !

Créé par le Fonds Culturel Franco-Américain en 1997, City of Lights, City of Angels est le **premier festival de films français aux États-Unis**.

Durant une semaine, courts et longs métrages français sont diffusés, constituant une véritable vitrine pour la promotion du cinéma français outre-Atlantique.

- Depuis sa création
- 346 films présentés / 400^e film présenté en 2011
 - 46 projections et débats en 2010
 - 89 700 participants / 100 000^e festivalier attendu en 2011
 - 74 % du public issu de l'industrie du film, 77 % du public américain

Ils sont venus :

Olivier Assayas, Josiane Balasko, Maurice Barthélémy, Nathalie Baye, Bertrand Blier, Dany Boon, Michel Boujenah, Zabou Breitman, Patrice Chéreau, Alain Corneau, Marion Cotillard, Antoine de Caunes, Alix Delaporte, Arnaud Desplechin, Pascal Elbé, Anne Fontaine, Nicole Garcia, Costa-Gavras, Thomas Gilou, Mathieu Kassovitz, Cédric Klapisch, Philippe Le Guay, Anne Le Ny, Philippe Lioret, Claude Lelouch, Radu Mihaileanu, Claude Miller, Pierre Salvadori, Jean-Paul Salomé, Pierre Schoendoerffer, Florent Siri, Bertrand Tavernier, Laurent Tirard, Serge Toubiana, Francis Veber, Lambert Wilson.